



Compte Rendu Comité directeur du lundi 11 Mars 2019 Maison régionale des sports à Montpellier

Présents : Delphine SIGAL - Laurence TELUOB - Guillaume BARBE -- Jean Manuel RIBEIRO DA FONSECA - Claude TRONEL

Excusés : Philippe LEGEAY - Xavier DYVOIRE - Didier COUTANT - Florence FARENC

18h15 début de la réunion – Delphine fixe une heure max pour la fin des débats pour 20h00

1. Validation du compte rendu du comité directeur du 4 septembre 2018

CR du comité directeur du 4 septembre est validé

Delphine a constaté une erreur sur le compte rendu de l'assemblée Générale, La somme allouée pour l'encadrement des J14 est de 250€ et non 150€ comme écrit dans le CR.

Le comité directeur valide la correction et valide le CR de l'AG afin qu'il puisse être diffusé.

2. Aide à l'équipement 2019 : quels retours ?

Lors de la dernière AG, Delphine avait présenté un devis support de l'aide à l'équipement.

Rappel de la décision prise lors de l'AG :

Le budget demandé et validé auprès de Hérault Sport est de 4000€

Le comité met sur cette opération 2000 € en fonds propres.

Le budget est donc de 6000 €

Cette somme est répartie au prorata des voix de chaque club au sein du CD34 aviron (28 voix en totalité), à savoir qu'une voix donne droit à 214€ d'aide sur l'équipement.

Pour donner suite à l'AG, Delphine a demandé à chaque club de faire parvenir leur intention d'équipement.

Tous les clubs ont répondu.

Certains dépassant à peine le montant de leur aide, d'autres beaucoup plus.

Guillaume a envoyé une facture à chaque club sur la base des retours de novembre 2019. A eux de modifier le descriptif de la commande, la couleur de la protection (de base : bleue). Il manque les retours de 3 clubs.

Cette facture tient compte de l'aide du comité.

Inventaire :

Agde : 1 stroke coach et son support, 2 PM5

Carnon : 3 paires d'aviron de couple

Balaruc : 2 stroke coach et ses supports + 2 ceintures cardio

MUC : 1 Speed coach et son support + 2 paires d'aviron de couple

ACBT : 2 stroke coach

LGM : 3 stroke coach et ses supports + 1 ceinture cardio

Béziers : 3 stroke coach et ses supports

Sète : Autres

Mèze : 1 paire d'aviron

Poids d'interrogation : 2 PM5

Cout total de l'opération : 9677.04 € dont 3677.04 à la charge de clubs

3. Formation initiateur 2019 : quels retours ?

Cette année la formation a été organisée par le club de Carnon.

21 personnes se sont inscrites de formées dont 10 femmes.

Les chèques sont en possession du trésorier : à ce jour ils ne sont pas encaissés. Reste un club (Agde) dont les stagiaires n'ont pas réglé leur formation.

Comme il a été convenu lors de l'assemblée générale, le CD34 aviron prend en charge la part financière des adhérentes féminines qui suivent la formation. Le trésorier remboursera les clubs par virement.

Bon retour de la part des stagiaires initiateurs sur le contenu et intervenants de la formation.

Seul bémol, si c'en est un, deux intervenantes ont été jugées trop « scolaires ». Pour elles, c'étaient leur première, à suivre...

4. Rassemblement des J14 des 23 et 24 février : quels retours ?

Ce rassemblement a permis d'accueillir 21 rameuses et rameurs J14 à La Grande Motte. Un premier rassemblement avait eu lieu en octobre à Beaucaire, aucun club du département n'a fait le déplacement.

Tous les J14 ont été satisfaits, l'occasion de voir d'autres jeunes, d'autres encadrants, de ramer avec d'autres jeunes, de niveau différent.

Delphine demande à Laurence que la facture de l'hébergement soit au nom du CD34 Aviron.

Débat sur la facturation à faire au CD30 aviron, co-organisateur de ce rassemblement.

Guillaume demande si on facture au prorata du nombre de rameurs Gardois la prise en charge de l'encadrement effectué par Guillaume Ballin, l'entraîneur de La Grande Motte.

Delphine fait remarquer que lors du rassemblement du mois d'octobre effectué par Beaucaire, ceux-ci ne l'ont pas facturé, même s'il n'y avait pas de rameurs Héraultais.

On facturera au CD30 le prix de revient de l'hébergement

Guillaume revient sur principe de la gratuité.

Il souhaiterait à l'avenir que les rameurs participants payent leur présence quitte à ne pas encaisser afin de les responsabiliser et éviter d'éventuel forfait. Delphine rappelle que cette pratique était de mise quand il y avait le « stage minimales » il y a quelques années (forfait de 50€ demandé et rendu si le jeune allait jusqu'au bout du stage).

Si du côté des rameurs, la satisfaction était de mise. Ce rassemblement n'en demeure pas moins un échec côté administratif et sportif.

Le but de ces deux rassemblements est de composer des bateaux « comité » pour la régates de 17 mars d'Almayrac.

Résultat :

Ce sont des bateaux de clubs qui s'y rendent.

En effet, Guillaume Ballin a demandé aux différents entraîneurs des J14 présents, de confirmer la présence de leurs rameurs pour cette régates. N'ayant aucune réponse, ce dernier a engagé ses bateaux J14.

Cette régates risque encore cette année d'être négative pour les clubs de nos départements. A contrario, les équipages des CD de l'Occitanie Ouest risquent encore une fois de tirer leur épingle du jeu.

Malgré une réunion en début d'année, il est à constater que les deux CD 30 et 34 ont échoué dans leur mission.

Deux questions se posent :

1. Les entraîneurs de clubs étaient-ils au courant de cet objectif ? communication manquante ?
2. Les clubs jouent-ils le jeu ?

Jean Manuel propose de mettre un référent administratif dans l'organisation des rassemblements. Il ferait le lien entre l'entraîneur et les clubs. Cela détacherait l'entraîneur de tout le côté administratif.

Cette solution n'est pas retenue.

Pour la saison prochaine, il est décidé de mettre en place une commission sportive avec la présence d'un ou deux membres du comité directeur et des entraîneurs des clubs. Laurence et Jean Manuel se proposent de faire partie de la commission.

Jean Manuel organise une réunion au mois de juin 2019 afin d'avoir un programme dès la rentrée de septembre 2019 (contenant des dates à réserver d'ores et déjà).

A suivre....

5. Rassemblement vétérans :

Le dernier rassemblement prévu à Agde à l'automne dernier a été annulé faute de participant.

Jean Manuel fait remarquer que le niveau demandé (aviron d'or) était trop haut. Sachant que certains rameurs ont ce niveau mais ne veulent pas le passer.

Guillaume nous signale que le terme vétérans n'est peut-être pas bien perçu.

Débat sur le choix du terme.

- Loisir
- Master
- Adulte
- Sénior
-

Au terme de ce débat, il est décidé de prendre la dénomination internationale choisie par la FISA

Ce sera Rassemblement Master

Un nouvel appel à Candidature va être fait pour la rentrée : le thème sera l'approfondissement technique.

Le cahier des charges étant donné par le club organisateur.

6. Calage de la formation « découverte de l'aviron de mer »

La session « découverte de l'aviron de mer » sera organisée par le club de La Grande Motte le dimanche 23 juin 2019.

Jean Manuel demande à Laurence si une affiche ou un avant programme était fait afin de le diffuser pour tous les clubs d'Occitanie.

Lors de cette intervention sur l'aviron de mer, Jean Manuel rappelle sa présence lors de la dernière commission mer élargie le Samedi 23 février 2019 au siège de la FFA à Nogent / Marne.

Il a rappelé que trois clubs d'Occitanie se portaient volontaire pour l'organisation des championnats de France d'aviron de mer en 2021.

Ces clubs seraient :

- Agde
- La Grande Motte
- Le Grau du Roi

Laurence nous confirme cette information et que l'évènement serait organisé conjointement entre les deux clubs de La Grande Motte et du Grau du Roi.

7. Bougez-Ramez : quelle suite à cette saison ? quelle communication ?

La saison est terminée, et le travail administratif commence :

La saisie des temps a été réalisée par Didier

La démarche pour la prise en compte des titres par Delphine

A ce sujet, Jean Manuel demande si on peut utiliser les titres scolaires comme rameur du club dans la demande de budget. En effet certains organismes demandant à avoir au moins 20 rameurs de moins de 21 ans ou bien 20% des licenciés de moins de 21 ans pour pouvoir prétendre à une demande de budget.

L'ensemble du comité dit que cela n'est pas possible.

Les factures ont été demandées aux clubs qui sont intervenus sur les différentes étapes du « Bougez ramez » 2019.

8. Budget prévisionnel du CD :

N'ayant pas pu avoir le budget prévisionnel présenté à l'AG

Delphine nous présente un budget prévisionnel élaboré suite à l'échange précédent l'AG avec le trésorier. Ce document sera utilisé pour les demandes de subvention qui sont à renseigner pour le mois d'avril.

Elle demande néanmoins à Guillaume de lui faire parvenir le document officiel au plus vite

9. Investissement

En lien avec les dossiers de demande de subvention, Delphine souhaite mettre en renouvellement le vidéo du CD 34 et d'acheter un matériel identique à celui qu'a utilisé Didier Coutant à l'indoor : prix 1 100 € -

Le Comité directeur est consulté pour avis.

L'ensemble du comité est d'accord.

Cette demande sera intégrée à la demande d'aide au CD 34.

10. Demande de la mairie de Lattes pour la manifestation sportive du 16 juin

Delphine rappelle qu'elle a envoyé aux clubs du grand Montpellier l'information concernant cette manifestation. Elle a transféré le mail le 16 février 2019.

Elle n'a reçu qu'une seule réponse.

La Grande Motte décline sa présence en raison du même rassemblement sur leur commune. Claude doit voir avec son club, il ne se rappelle plus si cette question a été évoquée dans son club.

Le MUC était présent à la Fête Nautique de Port Ariane le 16 juin avec animations et baptêmes d'aviron. Le club a même prolongé cette action par un partenariat avec l'Association Lattes Loisirs Culture qui permet de proposer l'activité aux Lattois et Lattoise.

11. Salon sport de nature du 12 au 14 avril 2019

Hérault Sport souhaite notre présence : Didier a été consulté et pourrait y être présent pour une démonstration d'avifit.

12. Fête du Salagou le 12 juillet 2019

Le lac du Salagou fêtera ses 50 ans le 12 juillet prochain.

Delphine a demandé à l'organisateur à y être associée.

Ce serait l'occasion de se montrer et de tester les installations présentes

Cela permettrait de faire un état des lieux et de voir ce qui manquerait pour que nous puissions utiliser ce plan d'eau régulièrement.

Pour info, il y a un projet de création d'un club d'aviron.

Tôt ou tard, cette personne reviendra vers nous.

Jean Manuel trouve l'idée sympa et propose d'en faire une fête du comité en proposant à tous les clubs de l'Hérault de se déplacer avec 2 yolettes chacun et d'effectuer des rotations.

Carnon qui a un passé négatif avec ce plan d'eau ne souhaiterait pas y participer en son nom.

Affaire à suivre...

20h05 fin de la réunion